



CSE
DIRECTION GÉNÉRALE
ÎLE-DE-FRANCE

*À vos côtés,
toute l'année !*



DISEO : PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION LOGISTIQUE

Synthèse des échanges avec la direction



Point d'attention important : tant que le projet n'est pas présenté aux élus du CSE, celui-ci peut évoluer dans toutes ses composantes. Il faut donc rester prudent quant aux éléments présentés dans cette communication.

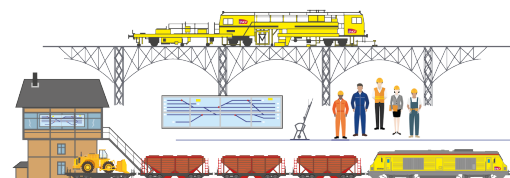
À la suite de nos récents échanges avec la direction concernant le projet d'évolution de l'organisation logistique sur la zone de production Île-de-France, votre délégation UNSA-Ferroviaire souhaite vous informer des points clés du dossier et des positions que nous avons défendues.

Le DET de l'Infrapôle de Paris-Est nous a fait un historique de ce projet de création d'une Direction Service Engins et Outillages (DiSEO) au sein de l'Infrapôle Paris-Est, avec une information le 15 mai 2025 et une consultation prévue le 12 juin 2025 au CSE DG Réseau IDF, pour une mise en place le 1^{er} janvier 2026.

LES AVANCÉES PERMISES PAR LA NOUVELLE ORGANISATION

Ce projet vise à :

- Renforcer la performance industrielle par la mutualisation des compétences et la professionnalisation des métiers de la maintenance des engins et de l'outillage ;
- Développer la maintenance prédictive et la digitalisation des outils pour améliorer la disponibilité du matériel et la qualité du service rendu ;
- Améliorer la qualité de vie au travail grâce à une organisation plus lisible et des parcours professionnels mieux structurés ;
- Créer un modèle industriel uniforme pour l'Île-de-France, valoriser les métiers et développer les compétences internes ;
- Ré-internaliser des opérations de maintenance, gagner en autonomie sur la gestion des engins et l'outillage, et améliorer la gestion pré-opérationnelle et opérationnelle des ressources ;
- Rationaliser le parc d'outillage thermique au profit de solutions électriques, pour de meilleures conditions de travail et une démarche environnementale renforcée ;
- Développer des parcours attractifs et des passerelles métiers pour donner à chacun de nouvelles perspectives d'évolution.



UNSA-Ferroviaire

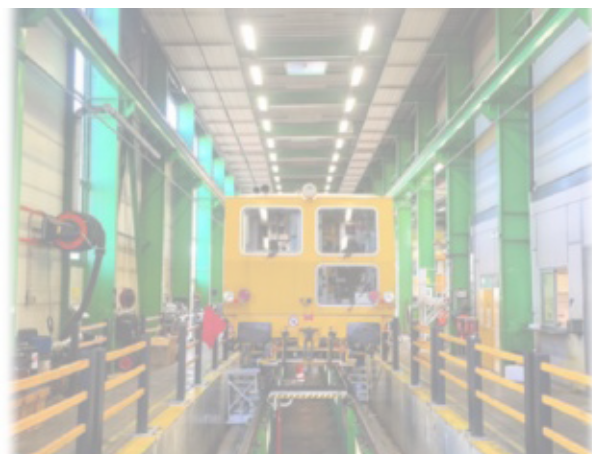
19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

RASSURER SUR LE DEVENIR DES POSTES

Nous tenons à rassurer l'ensemble des collègues du périmètre :

- La majorité des postes est maintenue dans la nouvelle organisation et de nombreux nouveaux postes sont créés, notamment à la DiSEO (Direction Services Engins et Outillages).
 - Il y a 23 postes supprimés par disparition de la fonction ;
 - Il y a 30 postes créés (potentiellement et préférentiellement couverts notamment par les 23 agents dont les postes sont supprimés) ;
 - De plus, 14 postes verront leur LPA transféré à la DiSEO (Paris-Est) essentiellement issus des pôles d'appuis et DPX.
- L'ensemble des agents dépendra de la DiSEO, mais la grande majorité des LPA sera maintenue.
- Il y aura un maintien des EVS jusqu'en 2028. La direction veut se donner le temps de réfléchir à harmoniser les dispositifs différents ayant cours sur chaque site afin de proposer une solution juste et équitable.
- Dans le cadre des notations, il y aura une mesure de garantie collective afin de ne léser personne lors de l'exercice 2026-2027.
- Les agents dont le poste serait concerné par un transfert ou une suppression seront accompagnés individuellement : aucune mobilité ne se fera sans solution d'accompagnement adaptée. L'UNSA-Ferroviaire sera présente à chaque étape pour défendre vos droits et garantir un accompagnement personnalisé dans le cadre du dispositif RH00910.

- Le territoire de la DG Île-de-France est étendu et il ne faudrait pas créer des situations où les agents seraient contraints de traverser ce territoire de part en part pour transporter du matériel.
- Une attention particulière sera apportée au suivi des DPX dont la mission va profondément changer du fait d'un territoire couvrant potentiellement toute l'Île De France.
- Suivi des conditions de travail : nous avons alerté la direction sur l'état des locaux de certaines brigades ne permettant pas le déploiement de matériel sur batterie du fait d'une installation électrique inadaptée. Nous avons également demandé qu'un véritable effort soit mené afin de sensibiliser le personnel au nouveau processus qu'engendre le matériel sur batterie ainsi qu'à ses dangers.



Position UNSA

Votre délégation a insisté auprès de la direction sur plusieurs points essentiels :

- **Accompagnement humain renforcé** → chaque agent doit être informé précisément de l'impact du projet sur son poste et bénéficier d'un accompagnement RH de qualité ;
- **Attention à la charge de travail** → l'UNSA-Ferroviaire a alerté sur le risque d'alourdissement de la charge pour certaines équipes et demandé des garanties sur le dimensionnement des effectifs ;

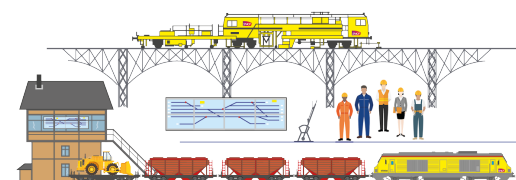
...

EN CONCLUSION

Ce projet comporte des avancées importantes pour la reconnaissance des métiers, la montée en compétences et l'amélioration des conditions de travail. Cependant, Il faut rester vigilant sur les conséquences humaines, notamment pour les collègues amenés à changer de poste ou de site. Un REX sera fait dans les 6 à 9 mois suivant la mise en place.

L'UNSA-FERROVIAIRE RESTE MOBILISÉE POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS ET VEILLER À CE QUE CHAQUE SITUATION SOIT TRAITÉE AVEC ÉQUITÉ ET RESPECT. N'HÉSITEZ PAS À NOUS SOLLICITER POUR TOUTE QUESTION OU SITUATION INDIVIDUELLE.

Votre contact : lepresle.l@unsa-ferroviaire.org



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org